

Des choix assumés

J'ai une seule ligne politique depuis 2014 : servir l'intérêt général, et je le défends au quotidien. Même dans la tempête, nous maintenons le cap. Malgré l'opposition de neuf communes de la Métropole, le budget 2019 a été voté à la majorité le 31 janvier dernier par 59 élus. Le dossier du *MMMag* (pages 22 à 33) vous présente ses grandes lignes.

Le budget, c'est la mise en œuvre de notre programme d'action politique intercommunal. Dans un contexte de contraintes financières fortes et grâce à une grande maîtrise budgétaire, nous continuons à mener une politique d'investissements offensive au bénéfice des 31 communes. Et ainsi à jouer un rôle économique de premier plan et à agir concrètement pour l'emploi. Le budget, c'est aussi des engagements pour lesquels j'ai été élu, tels que le maintien du 0 % d'augmentation des taux de fiscalité depuis six ans pour protéger votre pouvoir d'achat. Ou encore la modification du tracé ouest de la ligne 5 de tramway en concertation avec les habitants pour contourner le parc Montcalm. Autant de priorités et de choix compris dans ce document financier prévisionnel de première importance.

Des lieux réinventés

Parmi ces choix, j'assume celui d'investir fortement dans les cultures créatives. Elles sont pour le territoire un axe majeur de développement humain, économique, social et d'attractivité. 2019 est l'année de l'ouverture de la Cité créative aménagée en lieu et place de l'ancienne école d'application de l'infanterie et celle du centre d'art contemporain, le MOCO. Ce Montpellier Contemporain est une institution et trois lieux à la fois. De la formation des artistes avec l'École supérieure des Beaux-Arts de Montpellier, jusqu'à la collection avec La Panacée, et à partir du 29 juin, le MOCO hôtel des collections au sein de l'ancien hôtel Montcalm. Ces lieux réinventés compléteront le paysage culturel déjà riche de nombreuses institutions reconnues. La culture prend ainsi un autre virage moins conventionnel, en adéquation avec les grandes capitales mondiales.



© Marc Simeoni

“ Nous continuons à mener une politique d'investissements offensive au bénéfice des 31 communes. ”

Philippe SAUREL

Président de Montpellier Méditerranée Métropole, maire de la Ville de Montpellier



VOUS AVEZ LA PAROLE !

Montpellier Méditerranée Métropole met à votre disposition une boîte à idées en ligne sur montpellier3m.fr. Chaque mois, nous publions deux de vos propositions.

“ Piste cyclable le long de la N113 ”

La Métropole devrait aménager une piste cyclable le long de la N113, de l'arrêt de tram Aiguelongue à l'avenue Henri-Marès et ainsi joindre les deux pistes cyclables déjà présentes. Cela encouragerait l'utilisation des modes actifs.
Par **Audrey**

Cet itinéraire entre l'avenue Henri-Marès et l'avenue de la Justice de Castelnaud, dépourvu d'aménagement cyclable, est inscrit dans le Schéma directeur des mobilités actives voté au conseil de Métropole du 21 décembre 2018. Dans ce cadre, la Métropole va étudier toutes les solutions pour remédier à la discontinuité actuelle afin de proposer un parcours cyclable continu, lisible et sécurisé.

“ Écomégots ”

Beaucoup trop de mégots sont jetés sur la voie publique. Pourrions-nous mettre en place plus de poubelles pour les recycler et éduquer les fumeurs ?
Par **Adrien**

Une campagne « Stop incivilités » a été lancée pour rappeler « le code de la rue » qui comprend dix règles dont « Je jette mon mégot éteint dans un cendrier ou une poubelle ». Pour cela, 1 100 corbeilles à papiers sont déployées sur l'espace public. D'ici 2020, plus de 250 supplémentaires seront installées dont certaines équipées de cendriers. De plus, des cendriers de poche gratuits sont disponibles dans les Maisons pour Tous. Le jet de mégots par terre est répréhensible d'une amende de 68 euros minimum.

montpellier3m.fr/villebelle